

Document de position de l'OCNH sur le renforcement de la bonne gouvernance en Haïti

Mise en place d'un registre public des contrats et patrimoine des hauts fonctionnaires



Mars 2025

4, Delmas 60 (Musseau), Port-au-Prince, Haïti
(+ 509) 2943-2323 / 3628-8142
ocnh109@gmail.com
www.ocnh.org

Introduction

1. La gouvernance démocratique repose sur l'efficacité des institutions publiques et le respect des principes d'éthique et de transparence dans l'administration de l'État. En Haïti, bien que le cadre juridique régissant la fonction publique établisse des normes claires en matière de conduite et de responsabilité des agents de l'État, l'application de ces dispositions demeure insuffisante, favorisant ainsi la corruption, l'impunité et la mauvaise gestion des ressources publiques.
2. Face à la faiblesse des institutions de contrôle et à la persistance des pratiques illicites, la société civile joue un rôle fondamental dans le renforcement de la bonne gouvernance. En s'appuyant sur les dispositions de la Constitution haïtienne (article 235), du Code pénal (article 136) ainsi que sur les textes réglementaires régissant la fonction publique, elle peut exiger une application rigoureuse des normes déontologiques, notamment par le suivi des actions des agents publics et la dénonciation des dérives administratives.
3. Dans ce contexte, la société civile ne se limite pas à une simple fonction d'observateur critique¹, mais intervient activement à travers des actions de plaidoyer, de mobilisation citoyenne et de contrôle des institutions. Elle joue également un rôle stratégique dans l'accompagnement des mécanismes de lutte contre la corruption, tels que l'Unité Centrale de Renseignements Financiers (UCREF) et l'Unité de Lutte Contre la Corruption (ULCC), afin de garantir leur efficacité.
4. L'objectif de cette analyse est donc d'examiner les actions concrètes que la société civile peut entreprendre pour assurer le respect des normes déontologiques dans la fonction publique et favoriser une administration plus intègre, responsable et efficiente en Haïti.

¹Nina Cvetek, (2009) « Qu'est-ce que la société civile ? p. 10,11,12 »

4, Delmas 60 (Musseau), Port-au-Prince, Haïti
(+ 509) 2943-2323 / 3628-8142
ocnh109@gmail.com
www.ocnh.org

Présentation de l'OCNH

L'Organisation des Citoyens pour une nouvelle Haïti-OCNH est une institution dédiée à la défense et à la promotion des droits humains en Haïti. Elle intervient dans trois domaines prioritaires², à savoir : la bonne gouvernance, la violence basée sur le genre (VBG) et le droit à la documentation d'identité.

I. Mise en place d'un registre public des contrats et patrimoine des hauts fonctionnaires

5. Les États les plus avancés en matière de gouvernance ont érigé la transparence en principe cardinal de la gestion des finances publiques. Ainsi, des pays comme le Danemark, la Suède ou la Norvège, régulièrement classés parmi les nations les moins corrompues selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, imposent la publication systématique des contrats publics et des déclarations de patrimoine des hauts fonctionnaires.
6. Dans une dynamique similaire, la société civile haïtienne pourrait exiger la publication en ligne des contrats publics, des patrimoines déclarés des hauts fonctionnaires ainsi qu'une accessibilité accrue à ces informations pour les entités œuvrant dans le domaine de la transparence et de la lutte contre la corruption. Elle pourrait également mener un plaidoyer visant à contraindre l'État à allouer un budget plus substantiel aux institutions de contrôle, en particulier l'ULCC, afin de garantir l'application effective de la loi du 12 février 2008 sur la déclaration du patrimoine.
7. Par ailleurs, l'ULCC souffre d'une instabilité institutionnelle liée à l'absence d'un mandat clair et protégé pour son Directeur Général. En Haïti, il est fréquent que les responsables d'organismes de lutte contre la corruption fassent l'objet de pressions politiques, de chantages ou de menaces de révocation lorsqu'ils enquêtent sur des personnalités influentes. Il est donc impératif de garantir l'indépendance de cette institution par l'adoption de dispositions législatives protégeant son dirigeant contre toute ingérence politique.

² Voir sur le site de l'OCNH concernant ses domaines d'intervention.

4, Delmas 60 (Musseau), Port-au-Prince, Haïti
(+ 509) 2943-2323 / 3628-8142
ocnh109@gmail.com
www.ocnh.org

8. La Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP) constitue également un maillon essentiel dans le contrôle des passations de marchés publics. Cependant, des dysfonctionnements structurels affectent cette institution, notamment son tutorat par le Premier ministre, ce qui crée un risque accru de favoritisme et d'influences politiques dans l'attribution des marchés publics. Comme le souligne Me Claudie Marsan, avocate et spécialiste en passation des marchés publics, « les marchés publics constituent l'autoroute de la corruption en Haïti³ ».
9. Dans cette optique, la société civile doit renforcer son plaidoyer pour l'instauration de procédures transparentes et encadrées dans la passation des marchés publics. Elle pourrait également exiger que la CNMP publie de manière systématique et accessible les contrats conclus avec l'État, conformément aux principes de transparence⁴ et de redevabilité.

II. Protection des lanceurs d'alerte et soutien aux journalistes d'investigation

10. La dénonciation des actes de corruption repose en grande partie sur le courage des lanceurs d'alerte et des journalistes d'investigation. Cependant, en Haïti, ces acteurs font face à des représailles pouvant aller jusqu'aux menaces de mort et aux assassinats. L'absence d'un cadre juridique spécifique de protection aggrave leur vulnérabilité et entrave la révélation des abus de pouvoir et des détournements de fonds publics.
11. Dans ce contexte, la société civile, notamment des organisations comme l'OCNH, doit plaider pour l'adoption d'une loi garantissant la protection des lanceurs d'alerte et des journalistes d'investigation, sur le modèle de la législation existante en France ou aux États-Unis.
12. Une telle loi permettrait notamment d'assurer l'anonymat des dénonciateurs dans les affaires de corruption ; de criminaliser toute forme d'intimidation ou de représailles à leur

³ Ayibopost, (2023) « Les marchés publics, paisible demeure des champions de la corruption en Haïti » Voir l'article https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://ayibopost.com/tag/commission-nationale-des-marches-publics/&ved=2ahUKEwiwgd7Ay_WLAXVwRTABHd1wDRUQFnoECBcQAQ&usg=AOvVaw0YXT7RtTkI7mp5RV8oy-v1

⁴ Voir l'article disponible en ligne sur « Les principes fondamentaux des marchés publics : la transparence (1 /3) » https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.marchespublicspme.com/apres-la-reponse/notation-et-criteres-d-attribution/articles-de-reference/2023/03/10/les-principes-fondamentaux-des-marches-publics-la-transparence-1-3_15847.html&ved=2ahUKEwj6zrmPzfWLAXUcSDABHZqHESUQFnoECBYQAw&usg=AOvVaw1N-StsZlsNUWcO0hd9ET7f

encontre ; et de créer un fonds de soutien destiné aux journalistes d'investigation, leur permettant de mener des enquêtes approfondies.

13. L'affaire des Panama Papers (2016) constitue un précédent majeur démontrant l'importance d'une presse indépendante et protégée. Cette enquête mondiale, menée par un consortium de journalistes bénéficiant d'un cadre juridique favorable, a permis de révéler des fraudes fiscales massives.
14. Dans cette perspective, la société civile haïtienne devrait initier des formations spécialisées et faciliter des partenariats avec des organisations internationales de défense de la liberté de la presse afin de renforcer la capacité des journalistes à mener des investigations en toute sécurité.

III. Suivi des politiques publiques et amélioration des services aux citoyens

15. Au-delà de la lutte contre la corruption, la société civile a un rôle essentiel à jouer dans le suivi des politiques publiques et l'amélioration des services aux citoyens.
16. La mise en place d'un observatoire citoyen de la gouvernance publique permettrait aux citoyens de signaler, de manière anonyme et sécurisée, les cas de corruption et les dysfonctionnements administratifs. À l'ère du numérique, le développement d'une plateforme interactive de signalement faciliterait la remontée d'informations et renforcerait la pression sur les institutions concernées.
17. D'autres pays ont déjà adopté des solutions similaires avec succès. Au Rwanda, par exemple, la plateforme numérique Irembo a permis de numériser de nombreux services publics, réduisant ainsi considérablement la bureaucratie et les risques de corruption.
18. En Haïti, la société civile pourrait promouvoir un programme de digitalisation des services administratifs, notamment dans les domaines de la délivrance des documents officiels (cartes d'identité, passeports, actes d'état civil) ; la gestion des paiements fiscaux et douaniers ; et la simplification des démarches pour l'obtention de licences et permis.
19. Une telle modernisation permettrait non seulement de limiter les contacts directs entre citoyens et agents publics, ce qui réduirait ainsi les opportunités de corruption, mais aussi d'améliorer la qualité des services rendus à la population.

Conclusions et recommandations

20. La transparence et la redevabilité sont des piliers fondamentaux de la gouvernance démocratique. Face à la faiblesse des institutions de contrôle en Haïti, la société civile doit jouer un rôle moteur en matière de veille citoyenne, de plaidoyer et de surveillance des dépenses publiques.
21. Les recommandations suivantes doivent être mises en œuvre pour garantir une gouvernance plus efficace :
- a) Institutionnaliser un registre public des contrats et patrimoines des hauts fonctionnaires ;
 - b) Garantir l'indépendance et le renforcement budgétaire des institutions de lutte contre la corruption ;
 - c) Adopter une loi protégeant les lanceurs d'alerte et les journalistes d'investigation ;
 - d) Mettre en place un observatoire citoyen de la gouvernance publique ;
 - e) Accélérer la digitalisation des services administratifs.